



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inauguration du Trait d'Union à Moustoir-Ac



Vendredi 17 mai, à Moustoir-Ac a eu lieu l'inauguration du Trait d'Union, à laquelle Jacques LE NAY s'est rendu. Ce nouvel espace de services publics au cœur du bourg réunit la médiathèque, une salle de réception pour tous types d'événements, un point d'accueil, un point d'information sur les circuits de randonnées, un espace de rencontre pour les assistantes maternelles du secteur...

Grâce au travail remarquable des élus, des architectes, des entreprises ce projet a réussi à concilier la mise en valeur de la Chapelle de Notre Dame de Lourdes, patrimoine de la commune et la modernité, au service de la population.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du maire de Moustoir-Ac Benoit ROLLAND et de son équipe municipale, de Muriel JOURDA, Sénatrice du Morbihan, de Nicole LE PEIH, Députée de la circonscription, de Gérard CORRIGAN, Président de Centre Morbihan Communauté, d'Yves BLEUNVEN, Conseiller départemental et Président de l'Association des maires du Morbihan ainsi que de nombreux habitants et élus du territoire.

Inauguration du restaurant scolaire et de la rénovation de la salle polyvalente à Lantillac



Invité par René QUELLEUC, maire de Lantillac et son conseil municipal, Jacques Le NAY s'est rendu le 18 mai à l'inauguration du restaurant scolaire et de la rénovation de la salle polyvalente.

Pour Jacques LE NAY, ces réalisations montrent le dynamisme dont font preuves les petites communes pour répondre aux besoins de la population. « Bravo à tous pour la conduite et la réalisation de ces projets de qualité » a déclaré le sénateur.

AU PARLEMENT

Cérémonie d'hommage national à Cédric de PIERREPONT et Alain BERTONCELLO



Le Président de la République a présidé mardi 14 mai à l'Hôtel des Invalides une cérémonie d'hommage national à Cédric de PIERREPONT et Alain BERTONCELLO, les deux commandos marine tués en libérant quatre otages dont deux Français, dans le nord du Burkina Faso, à laquelle a assisté Jacques LE NAY avec une vive émotion. Emmanuel MACRON a prononcé une allocution pour saluer l'engagement des deux officiers marins, morts dans l'opération militaire conduite dans la nuit du 9 au 10 mai. Le Président de la République a élevé Cédric de PIERREPONT et Alain BERTONCELLO au rang de chevalier de la Légion d'honneur à l'issue de son discours. La population était invitée à se rassembler par le gouverneur militaire de Paris, pour « manifester son respect et sa solidarité avec les familles et les frères d'armes de nos camarades disparus par une présence recueillie au passage du cortège funéraire ».

« Mes plus sincères pensées vont vers leurs familles et leurs proches. Un grand merci à nos militaires, gendarmes et policiers » a déclaré Jacques LE NAY.

Situation humanitaire et défense de l'Europe, la commission auditionne Fabrizio CARBONI et Louis GAUTIER



La Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a procédé à l'audition de Fabrizio CARBONI, Directeur Moyen-Orient et Comité international de la Croix-Rouge sur la situation humanitaire très difficile au Yémen, en Syrie, sur les femmes yézidiennes et les minorités persécutées. Jacques LE NAY l'a interrogé sur la situation des professionnels humanitaires sur place et notamment sur la façon de les protéger au mieux afin qu'ils effectuent leurs missions auprès des populations. Le sénateur l'a interpellé également quant aux actions menées pour éradiquer les débris de guerre, qui font chaque jour de nouvelles victimes. « C'est le cas de Doaa Yasseen, originaire de Gaza, dont la main a été arrachée par un débris de guerre non explosif qui avait la forme d'un jouet. » lui a rappelé le sénateur ([voir la vidéo](#)).

La commission a également entendu Louis GAUTIER, ancien SGDSN, chargé d'une mission sur la défense de l'Europe. Jacques LE NAY l'a interrogé sur les perspectives de la défense de l'Europe, notamment sur les dispositifs de coopération en matière de cyberdéfense ([voir la vidéo](#)).

Situation internationale, la commission entend Jean-Yves LE DRIAN



La commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu le 15 mai, Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur la situation internationale.

Cette audition fut l'occasion de revenir notamment sur l'engagement de la France à l'international.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 16 mai, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité ([voir la vidéo](#)). Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a été interpellée sur la **décentralisation**. Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a été interrogée sur l'**accès aux soins**. Christophe CASTANER a quant à lui été interpellé sur les **services publics en milieu rural**.

Le **fichier de « gilets jaunes »**, les **militaires tués**, la **situation au Sahel** et le **référendum d'initiative partagée (RIP) sur la privatisation d'Aéroport de Paris (ADP)** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Mardi 21 mai 2019À 15 heures :

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une école de la confiance (texte de la commission, [n° 474, 2018-2019](#))

De 16 heures à 16 h 30 :

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une école de la confiance (texte de la commission, [n° 474, 2018-2019](#))

À 16 heures 30 :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une école de la confiance (texte de la commission, [n° 474, 2018-2019](#))

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et le soir :

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés (texte de la commission, [n° 497, 2018-2019](#))

Mercredi 22 mai 2019À 14 heures 30 et le soir :

- Désignation des vingt-et-un membres de la mission d'information sur la sous-utilisation chronique des fonds européens en France
- Conclusions des commissions mixtes paritaires sur le projet de loi organique portant modification du statut d'autonomie de la Polynésie française (texte de la commission, [n° 485, 2018-2019](#)) et sur le projet de loi portant diverses dispositions institutionnelles en Polynésie française (texte de la commission, [n° 484, 2018-2019](#))

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés (texte de la commission, [n° 497, 2018-2019](#))

- Projet de loi relatif à la modernisation de la distribution de la presse (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 502, 2018-2019](#))

Jeudi 23 mai 2019À 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre relatif à la coopération en matière de sécurité sanitaire entre le Gouvernement de la République française et la Principauté de Monaco et de l'accord relatif à la coopération en matière de transfusion sanguine entre le Gouvernement de la République française et la Principauté de Monaco* (texte de la commission, [n° 504, 2018-2019](#))

=> *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie relatif à l'emploi des membres de la famille des agents des missions officielles de chaque État dans l'autre* (texte de la commission, [n° 506, 2018-2019](#))

- Suite du projet de loi relatif à la modernisation de la distribution de la presse (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 502, 2018-2019](#))

Source <http://www.senat.fr/>**Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN**E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO

Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement